

Créer un « parc national urbain » sur les 400 hectares du site du Ry Ponet

La Région wallonne veut créer deux parcs nationaux. Le Ry Ponet, à cheval sur 4 communes liégeoises, pourrait ainsi être sanctuarisé

Avec l'argent prévu dans le plan de relance européen d'après-Covid, la Région wallonne a notamment l'intention de créer deux parcs nationaux protégés. Le MR liégeois a sauté sur l'occasion pour proposer ce vaste terrain encore vierge, situé à cheval sur quatre communes, et qui suscite sans cesse l'appétit de nombreux promoteurs.

Le site du Ry Ponet, c'est près de 400 hectares de bois, de champs, de prairies en plein milieu d'une zone densément peuplée. Situé à cheval sur Liège, Chaudfontaine, Fléron et Beyne-Heusay, c'est un endroit de balade très prisé des riverains et qui offre une série de points d'intérêts et de panoramas paysagers sur la vallée de la Meuse. Un véritable « poumon vert » à cinq kilomètres à vol d'oiseau du centre de Liège.

PROJETS DE CONSTRUCTION
Mais depuis des années aussi, il aiguise l'appétit des promoteurs immobiliers. Un projet de lotissement de 520 logements a pu être écarté en 2017 et un centre récréatif à créer dans la ferme Sainte-Anne fait actuellement l'objet d'une demande. Si les quatre communes concernées sont sensibles à la beauté des lieux et aux arguments de la plateforme citoyenne du Ry Ponet, il n'en reste pas moins que plusieurs hectares sont toujours inscrits dans des « zones à bâtir »

et qu'elles ne pourront pas repousser éternellement tous les projets de construction. D'où l'idée émise par plusieurs mandataires libéraux liégeois de « sanctuariser » le site afin de le rendre intouchable. A l'instar des célèbres « parcs nationaux » des Etats-Unis.

APPEL À PROJETS

Avec la députée wallonne, Diana Nikolic, et sa collègue Christine Defraigne, l'échevin liégeois de l'Environnement Gilles Foret a décidé de profiter d'une belle opportunité. « On a en effet appris que, dans le cadre de plan de relance européen d'après-Covid, la Région wallonne a décidé de créer deux parcs nationaux protégés sur son territoire. Elle va prochainement lancer un appel à projets en ce sens et nous allons y inscrire le Ry Ponet. J'ai bien conscience que le site ne cadre pas avec l'idée qu'on se fait habituellement d'un parc naturel mais ce n'est pas une première mondiale puisque des villes comme Toronto ou Stockholm en possèdent déjà un, juste à leur lisière. C'est d'ailleurs pour cela qu'on leur accole le mot urbain. »

Avec l'idée d'en faire un outil public où ne seront plus permis que de l'écotourisme et des activités pédagogiques de découverte de la faune et la flore. Mais qui dit « parc national » dit aussi maîtrise totale du terrain et donc « expropriation ». Et les propriétaires de terrains sont nombreux sur le site, à com-



Le cadre enchanteur de la ferme Sainte-Anne est convoité par un promoteur. © Ry Ponet

mencer par les fermiers qui possèdent des baux à ferme difficiles à casser et plusieurs propriétaires privés, comme ceux de la ferme Sainte-Anne, du château de Neufcour ou de deux manèges de chevaux.

« C'est sûr que cela va demander de gros moyens financiers et des changements de plans de secteur. C'est pour cela aussi qu'on se tourne vers la Région wallonne, reprend Gilles Foret. Mais

le projet a du sens, il jouit déjà d'une forte assise populaire et il permettrait à des centaines de milliers de Liégeois de bénéficier de la beauté d'un parc national à deux pas de chez eux. »

Chez la ministre wallonne de l'Environnement, Céline Tellier, des experts rédigent actuellement le cahier des charges des futurs parcs. « On devrait lancer l'appel à projets début mai, nous indique-t-on. Plusieurs amateurs se sont déjà manifestés. Il faudra alors les analyser puis prendre une décision. » On le voit, la réponse n'est donc pas pour tout de suite. **LUC GOCHEL**



« Réserver le site à l'écotourisme et aux activités pédagogiques »



Gilles Foret

Édito



Gaspard GROSJEAN
RÉDACTEUR EN CHEF LA MEUSE

Plus que jamais, la population a besoin de nature, d'espaces préservés. Le positif dans toute cette pandémie qui nous mine depuis près d'un an est sans nul doute là : nous en avons tous profité

Ce besoin d'une nature protégée et d'espaces pacifiés

pour (re)découvrir ce qui nous entoure. Les bois, les forêts, les plaines, les lacs et les rivières, les falaises et les paysages. Il suffit de faire un jogging ou une promenade en famille pour s'en rendre compte : il y a ce besoin d'être au grand air. Bien sûr, la situation actuelle — et la restriction des loisirs qui en découle — aide fortement. Mais il serait erroné de

croire que ce n'est là que quelque chose de ponctuel. Dans la foulée de la mobilisation des jeunes pour le climat, il y a une prise de conscience croissante afin de préserver la nature qui nous entoure. En milieu urbain, la priorité est donnée à une voie publique apaisée, avec la création de petits parcs de quartier ou d'espaces de jeu. À la campagne,

c'est l'encadrement d'un étalement urbain non maîtrisé qui est au centre des débats. Quoi qu'il en soit, le domaine environnemental ne doit pas être rangé au placard sous prétexte de la pandémie. Il faut continuer à agir de manière concrète. Un parc naturel urbain situé au centre de quatre localités qui regroupent pas moins de 250.000 habitants, n'est-ce pas là un beau projet supracommunal afin de sanctuariser un poumon vert qui fera la part belle aux promeneurs, aux sportifs, aux familles ? Poser la question, c'est y répondre. N'attendons plus. **L.G.**

Ry Ponet : « Que voilà une excellente idée! »

A l'annonce de ce projet, le porte-parole de la plateforme citoyenne « Ry Ponet » ne cache pas sa joie. « Que voilà une excellente idée, lance Jean Peltier. Depuis notre création il y a six ans, nous butons toujours sur le fait qu'on ne rentrait pas dans les critères d'un parc naturel parce que le site est trop petit, ou dans ceux de Natura 2000 parce qu'il n'y a pas assez de biodiversité. Si cette notion de « parc national urbain » pour évoquer un parc à la lisière du bâti voit le jour, c'est parfait pour nous. »

Non seulement son endroit favori serait ainsi préservé de toute velléité immobilière, mais il y ajoute un élément important. « Les riverains du site venaient déjà nombreux pour se promener au Ry Ponet, mais le phénomène est encore plus vrai depuis le Covid. On a vraiment assisté à un regain d'affluence. Posséder un endroit de promenade aussi beau juste derrière chez soi, ou qui peut facilement être accessible en transports en commun, est une véritable bénédiction pour les citadins que nous sommes. Pourquoi devoir



Jean Peltier © S.P.

toujours aller bien loin pour profiter de telles beautés de la nature ? » Il attend donc avec beaucoup d'impatience la suite des événements. **L.G.**

Qu'y trouve-t-on ?

10 balades dans de magnifiques paysages

Que retrouve-t-on sur ces quelque 400 hectares qui constituent la dernière avancée du plateau de Herve ? Des bois, des landes, des prairies, des terres dédiées à l'agriculture et même un vignoble. On compte aussi deux manèges, un haras et quelques bâtiments chargés d'histoire. On y accède par plusieurs entrées, dont les principales sont au sommet de la colline, près de l'ancienne gare de Beyne-Heusay, ou bien au pied de celle-ci à Chênée, près du vieux cimetière de la rue de Chèvremont.

DES POINTS-NOEUDS

Son nom lui vient d'un des deux ruisseaux qui le traversent. La plateforme Ry Ponet a aménagé et balisé sur tout le site une dizaine de balades allant de 2,5 à 8,3 km et balisées par un système de points-noeuds qui vous permet de les suivre à votre guise. Elles offrent toutes des vues

sur la vallée de la Meuse et la ville de Liège ou sur la vallée de la Vesdre et Chaudfontaine. Et surtout, elles sont jalonnées de points d'intérêts. Il y a la jolie chapelle Sainte-Anne, entourée de ses majestueux tilleuls et qui révèle une histoire datant de la révolution liégeoise de 1794.

La ferme Sainte-Anne, sur la colline de Bouharmont, une magnifique bâtisse en forme de U se voit à des kilomètres à la ronde. Sa fondation remonte au 15^{ème} siècle, mais elle a dû être reconstruite suite à un incendie en 1924. Le château des Bruyères qui a donné son nom à la clinique et dont les origines remontent au 16^{ème} siècle, avec sa jolie petite chapelle attenante, de style néogothique. Il fut transformé en sanatorium par les Filles de la Croix en 1919.

Le château de Gaillarmont : même s'il est démolí, il laisse encore des traces visibles comme l'allée des charmillies

et son colombier.

Le château de Neufcour, au bout d'une allée de marronniers à Beyne-Heusay et dont les bâtiments actuels remontent au 17^{ème} siècle. Il s'agit d'une propriété privée remarquablement conservée et dotée de magnifiques jardins ouverts à certaines occasions au grand public. La ferme du Père Lejeune qui fut autrefois une cour où l'on rendait la justice. C'est là qu'aurait voulu s'ériger un lotissement de 520 logements et qui a suscité une levée de boucliers et une pétition ramenant 4.800 signatures. On retrouve aussi aux abords du Ry Ponet la ferme et la villa des Jésuites anglais et un bénéfice aussi d'une vue magnifique sur la basilique de Chèvremont. **L.G.**

à noter Le site internet de la plateforme www.ryponet.be regorge de renseignements et d'itinéraires de balade.



Le magnifique château de Neufcour et ses jardins



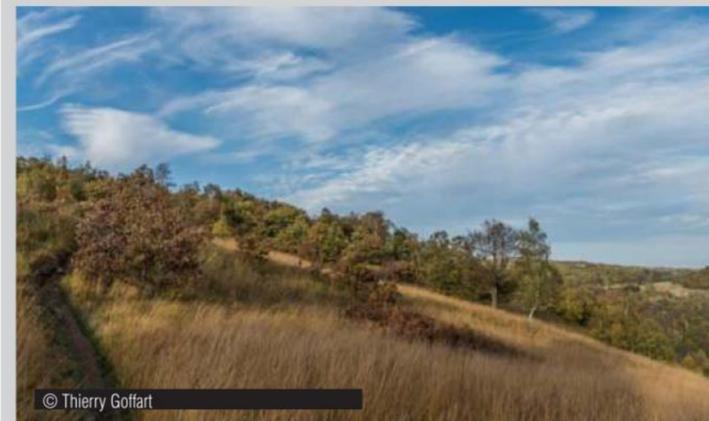
La très jolie chapelle Sainte-Anne entre ses tilleuls



Le château des Bruyères qui a donné son nom à la clinique

Chaudfontaine

Le « Bois-les-Dames » deviendra bientôt une réserve naturelle



© Thierry Goffart

Le « Bois-les-Dames », situé à Ninane sur la commune de Chaudfontaine, sera bientôt à introduire une demande de reconnaissance du statut de Réserve Naturelle Agréée (RNA) à la Région Wallonne.

Chaudfontaine et Natagora. Dans cette convention, l'association s'engage également à introduire une demande de reconnaissance du statut de Réserve Naturelle Agréée (RNA) à la Région Wallonne.

« Nous pensons qu'impliquer la population de la sorte est un bon moyen de faire adhérer au projet »

Le site du « Bois-les-Dames », est pour l'heure répertorié comme Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et Site Natura 2000. L'enjeu actuel est d'en faire une réserve naturelle, afin d'en préserver la faune, la flore et le paysage grâce à divers actes d'entretien.

« Le site comprend une zone de 40 hectares dont une bonne partie est boisée », explique Rudi Vanherck, responsable gestion chez Natagora. Entre ces zones boisées, on peut observer des landes calaminaires dont le sol a été enrichi en métaux lourds à l'époque où les sociétés métallurgiques rejetaient dans l'atmosphère des poussières de zinc et de plomb. « Au fil du temps, la pollution s'estompe et la forêt regagne du terrain, ce qui empiète sur ces étendues que les citoyens appellent la savane », ajoute Rudi Vanherck. La nature se referme donc sur ces espaces ouverts, une situation qui nuit à la faune et la flore particulière qui s'y est développée. Afin d'agir en ce sens, une convention de 30 ans, qui contient entre-autres un plan de gestion pour le site, a été signée entre la commune de

ont été présentées mardi à la population lors d'une visioconférence. De nombreux enjeux ont été pointés par les administrés comme « trouver des solutions pour stopper le vandalisme et les incivilités, notamment les déchets ». « Nous pensons qu'impliquer la population de la sorte est un bon moyen de faire adhérer au projet. Ça permet également de sensibiliser les citoyens à la situation qui est rencontrée sur ce site », explique Alain Jeunehomme, échevin de l'Environnement sur la commune de Chaudfontaine. En effet, si l'objectif premier est de préserver ce site d'exception, le second est d'effectuer une campagne de sensibilisation auprès de la population afin que les lieux soient davantage respectés. Obtenir la reconnaissance d'une zone en tant que réserve naturelle ne s'acquiert pas en un jour. Il faudra donc à la commune plusieurs années avant d'obtenir ce titre de la Région Wallonne, mais ça n'arrêtera pas les Calidifontains. « Nous agissons déjà comme s'il s'agissait d'un site certifié. Ainsi, nous nous mettons déjà en conditions », clôture l'échevin Alain Jeunehomme. **L.AURA SALAMON**